



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Entre Dore et Allier

Diagnostic agricole

Restitution finale

28 mars 2023





Sommaire



1

Quelques rappels sur la méthodologie et les données utilisées



2

L'analyse des données collectées



3

Les « diagnostics partagés »





1

Quelques rappels sur la méthodologie et les données utilisées





Répartition des missions

CA 63

SAFER AuRA

- Etude du contexte agricole



**1 – Etat des lieux du
contexte agricole et foncier**



- Etude du contexte foncier
- Etude du contexte agricole
- Identification sommaire des espaces agricoles délaissés ou en friche

- Travail préalable d'identification des porteurs de projet
- Réunions locales (7 réunions)
- Traitement des données recueillies



**2 – Inventaire des
exploitations agricoles**



- Travail préalable d'identification des exploitations agricoles
- Traitement des données recueillies

- Organisation des groupes de travail « enjeux »
- Animation des 3 groupes de travail « enjeux »



**3 – Identification des
enjeux agricoles et foncier
et construction d'objectifs
partagés**



- Préparation des supports nécessaires aux groupes de travail « enjeux »

- Diagnostic général foncier et agricole
- Synthèse du diagnostic
- Comptes-rendus des groupes de travail « enjeux »



Livrables



- Diagnostic général foncier et agricole
- Synthèse du diagnostic
- Bases de données cartographiques

- Préparation des supports
- Participation et animation des réunions de restitution



**Animation et gouvernance
de l'étude**

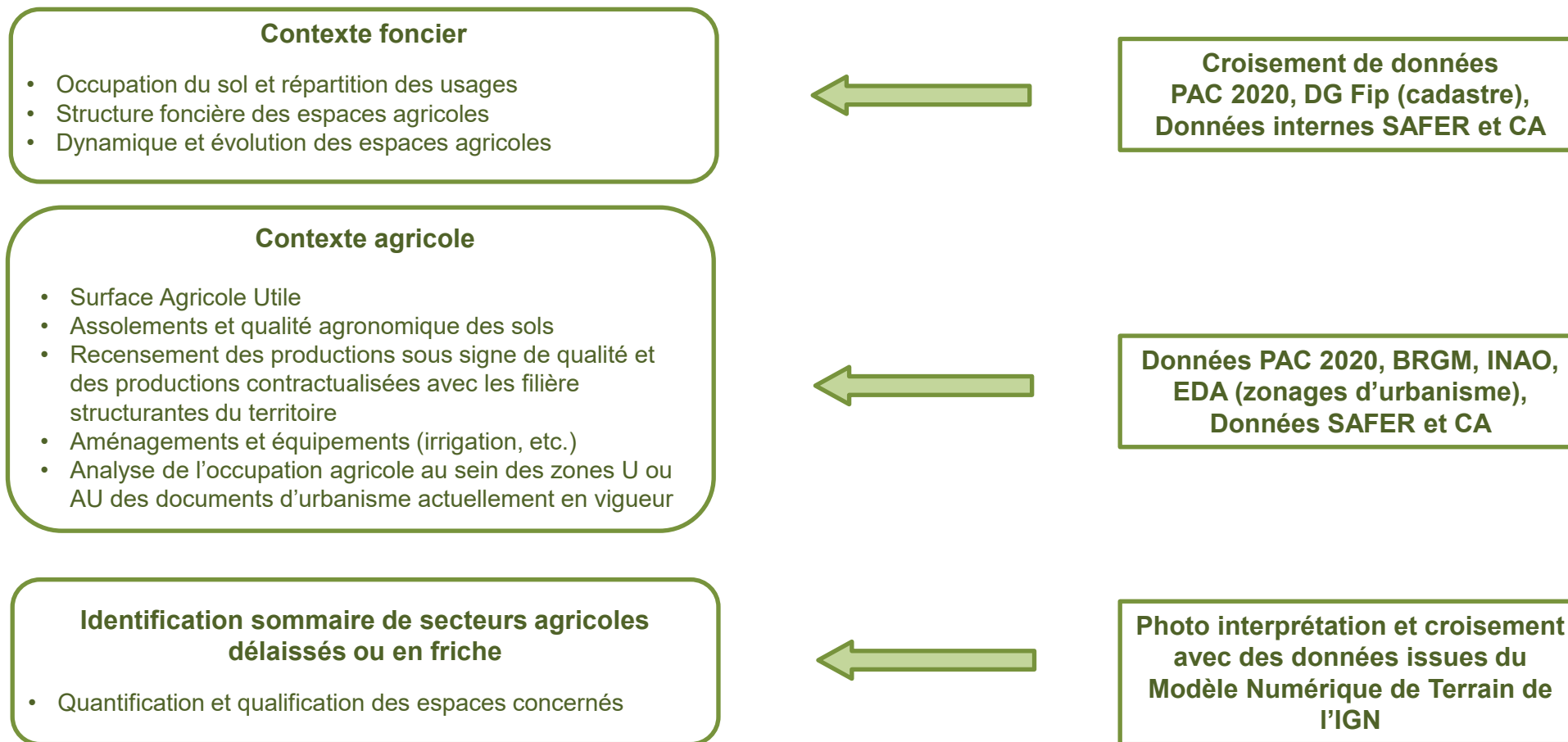


- Préparation des supports
- Participation et animation des réunions de restitution





État des lieux du contexte agricole et foncier



Identification et spatialisation des principales caractéristiques foncières et agricoles du territoire





Inventaire des exploitations agricoles

- Recensement des exploitations et exploitants (nom, statut adresse, âge)
- Forme juridique des exploitations
- Superficie et systèmes de production
- Localisation des sièges et des bâtiments (périmètres de réciprocité)
- Recensement des projets (nouveaux bâtiments, diversification, vente directe, etc.)
- Identification des dispositifs de production d'énergies renouvelables existants ou en projet (photovoltaïque sur toiture, méthanisation, etc.)
- Identification des contraintes de l'exploitation (circulation, accessibilité, voisinage, etc)

Identification préalable des exploitants agricoles et porteurs de projet

7 réunions de secteur avec les agriculteurs
(questionnaire, travail sur carto, etc.)

5 réunions organisées en juin :

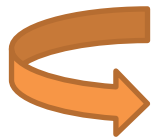
- Crevant Laveine
- Ravel
- Orléat
- Joze
- Lezoux

2 réunions organisées en septembre :

- Culhat - Peschadoires
- (précédées d'une relance par courrier auprès des exploitations ayant leur siège sur EDA)

330 exploitations invitées (courriers + questionnaires)

57 exploitations participantes (soit 17,3% des exploitations invitées et 29% des exploitations ayant leur siège sur EDA)



- Analyse fine de l'agriculture du territoire(à l'échelle de l'exploitation)
- Prise en compte des problématiques rencontrées par les agriculteurs du territoire
- Recueil d'éléments indispensables à l'élaboration du futur zonage du PLUi





2

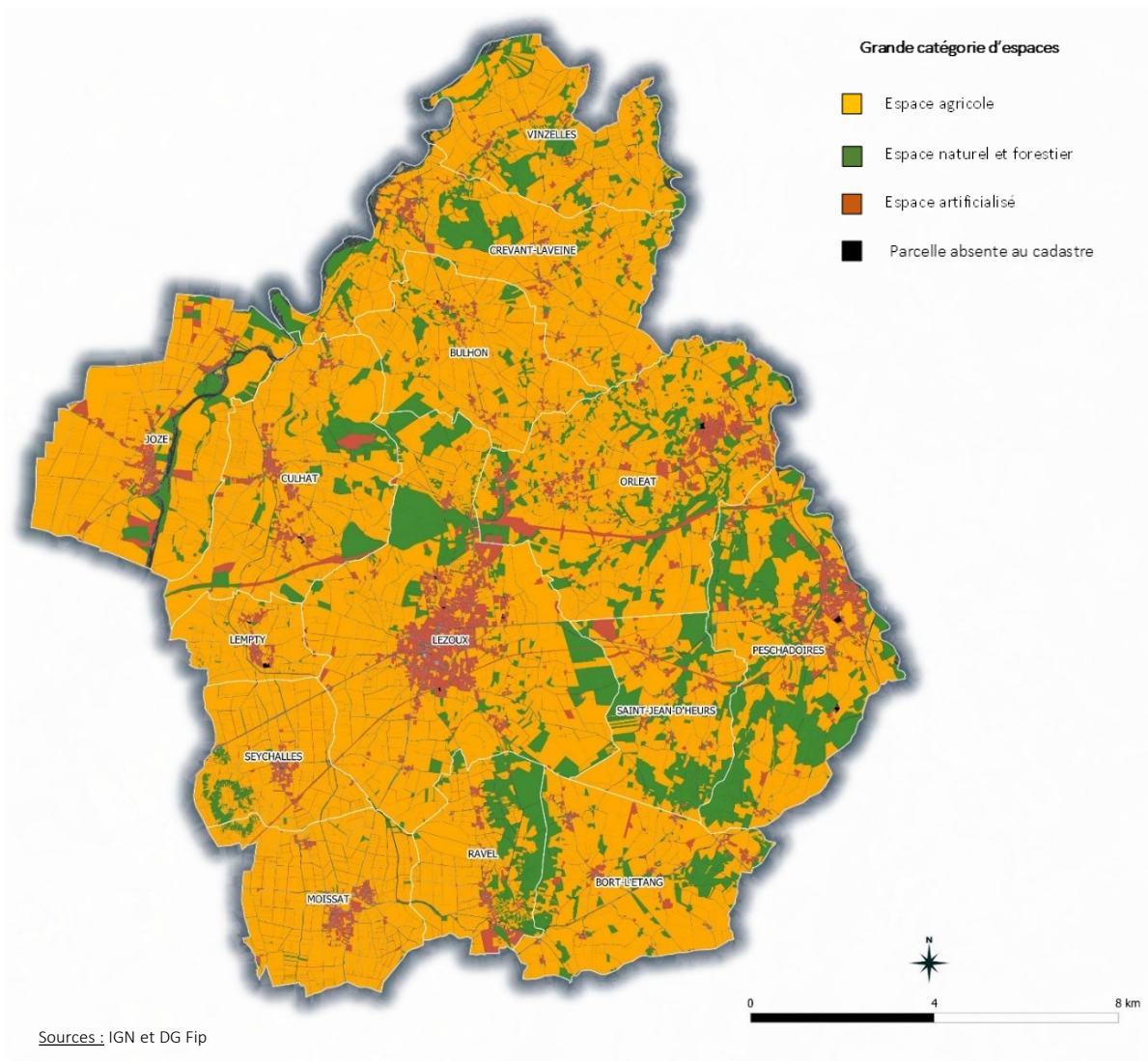
L'analyse des données collectées :

Contexte agricole et foncier

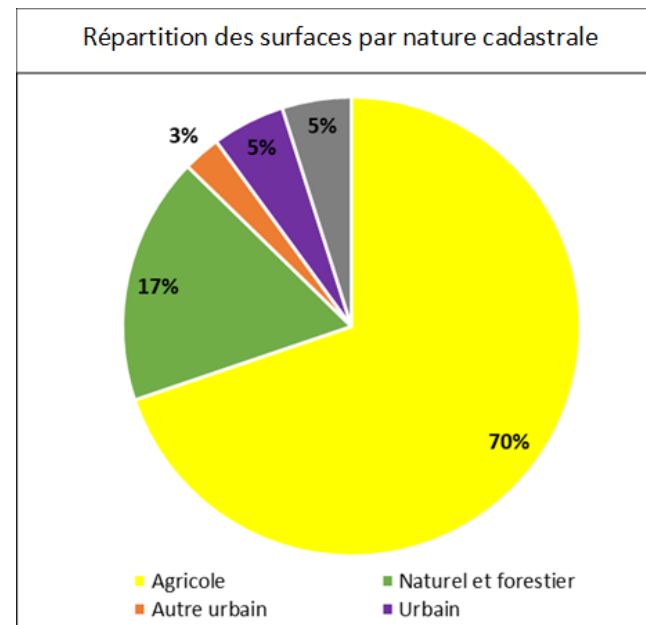
Les exploitations agricoles du territoire



L'occupation du sol – Nature cadastrale



Sources : IGN et DG Fip



Source : DG Fip

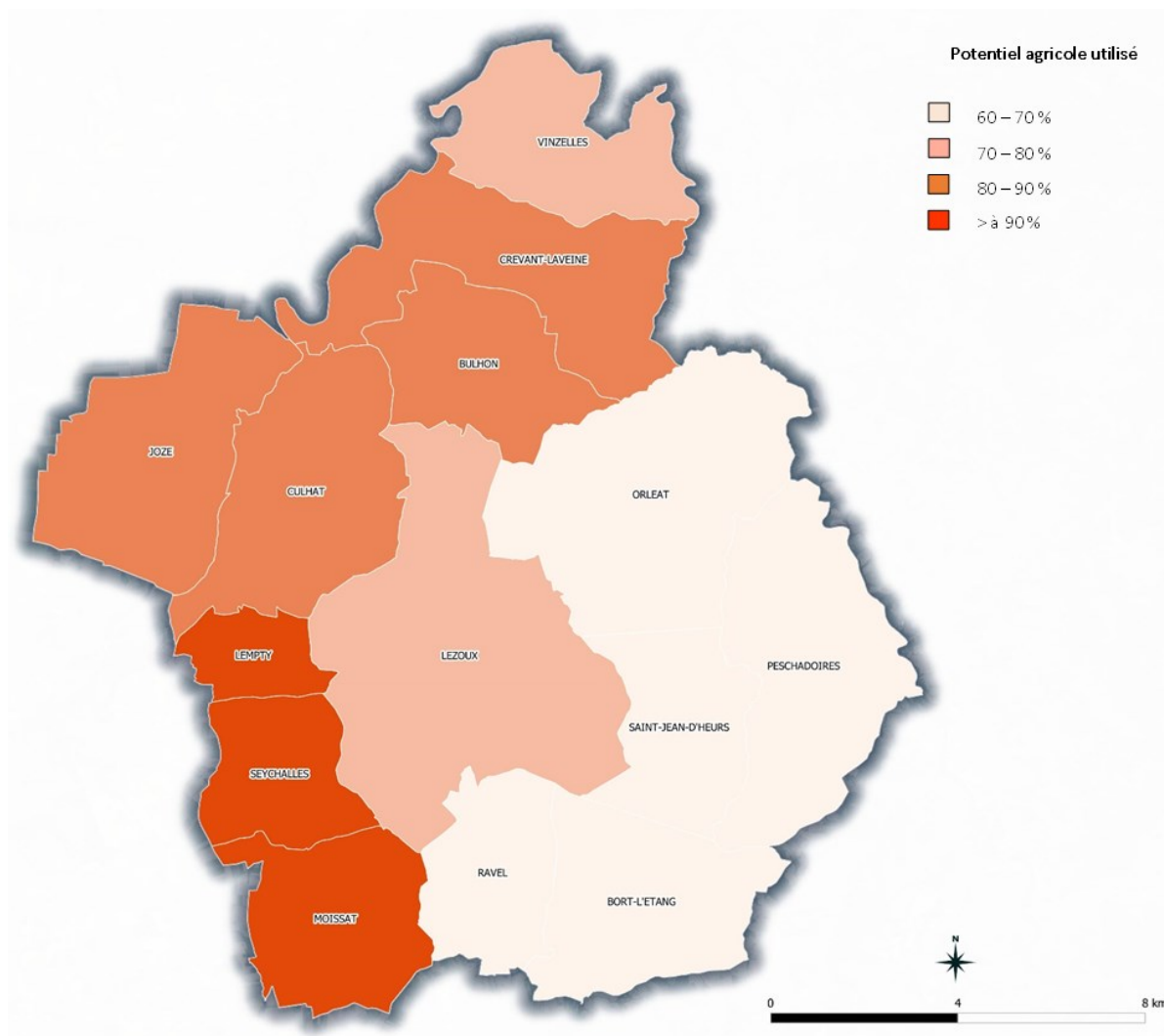
Points clés :

- Un territoire de **22 944 ha**
- **70% du territoire** cadastré en surfaces agricoles
- 17% des surfaces cadastrées en espaces naturels et forestiers
- 45 430 parcelles **dont 44%** cadastrées en agricole





Les surfaces agricoles exploitées sur le territoire



Points clés :

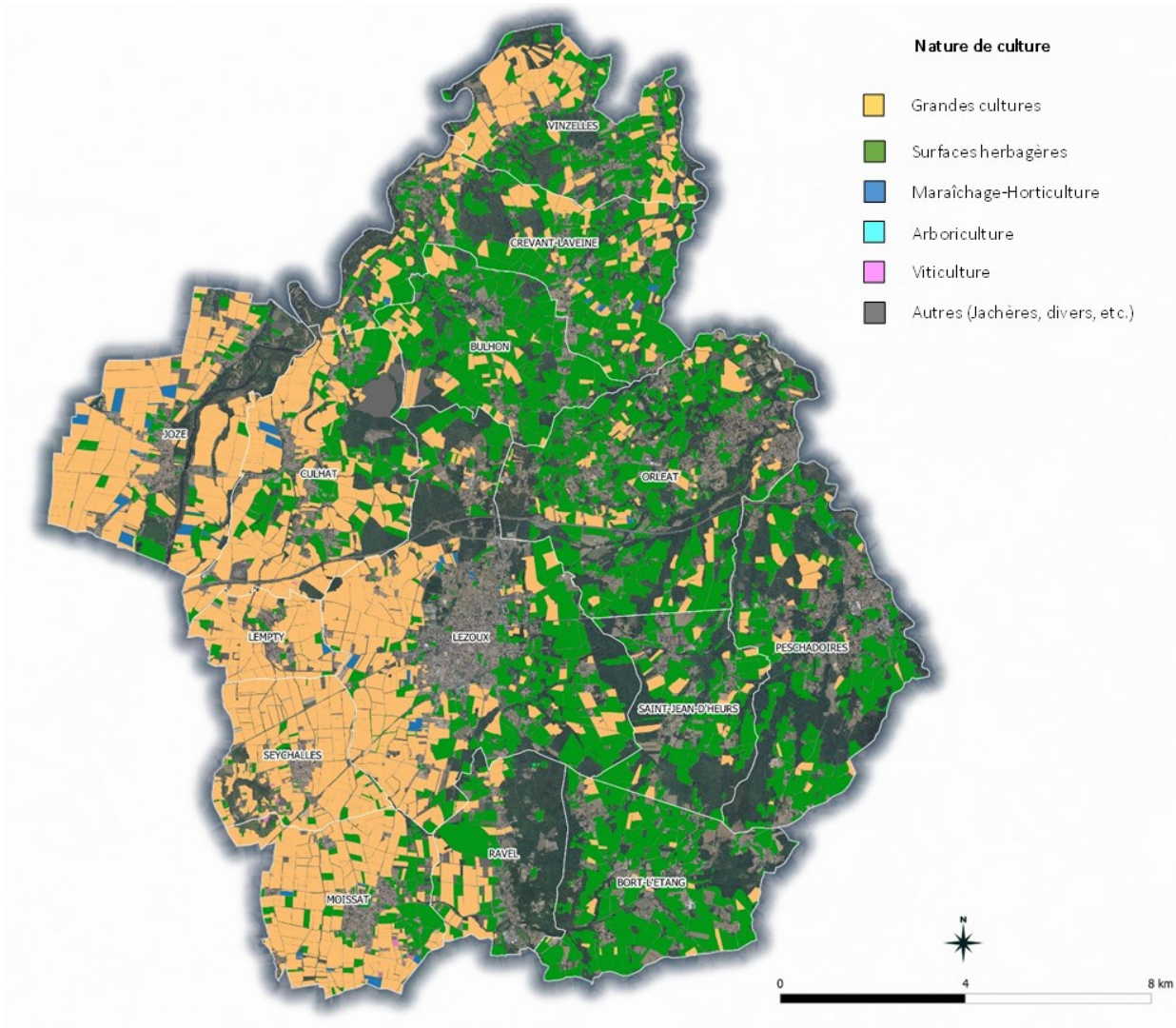
- Superficie agricole déclarée par les exploitations : **12 913 ha**
- **59% du territoire** est exploité
- Potentiel agricole exploité sur le territoire* : **78%**
- Un secteur de **plaine Limagne** où le potentiel agricole est **fortement utilisé**
- Le potentiel agricole du secteur **des contreforts du Livradois-Forez** plus **faiblement** utilisé

* Rapport entre la surface agricole réellement exploitée et la surface cadastrée agricole (16 000 ha cadastrés agricole sur le territoire)



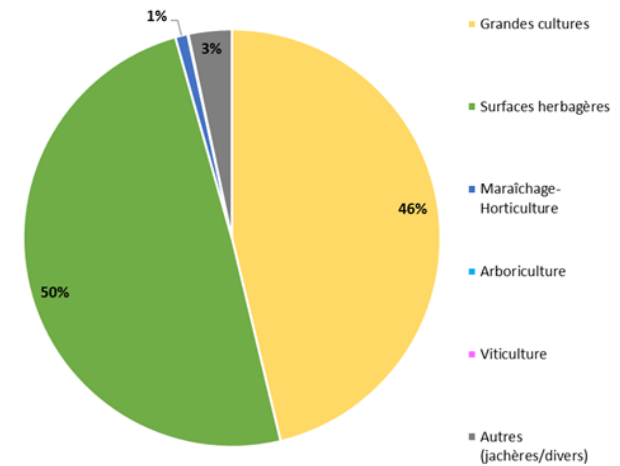


Les assolements en 2020



Sources : IGN, DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, CVI, Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme et Safer Auvergne-Rhône-Alpes

Répartition des surfaces par grands types de cultures



Sources : DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, CVI, CDA 63 et Safer AuRA

Points clés :

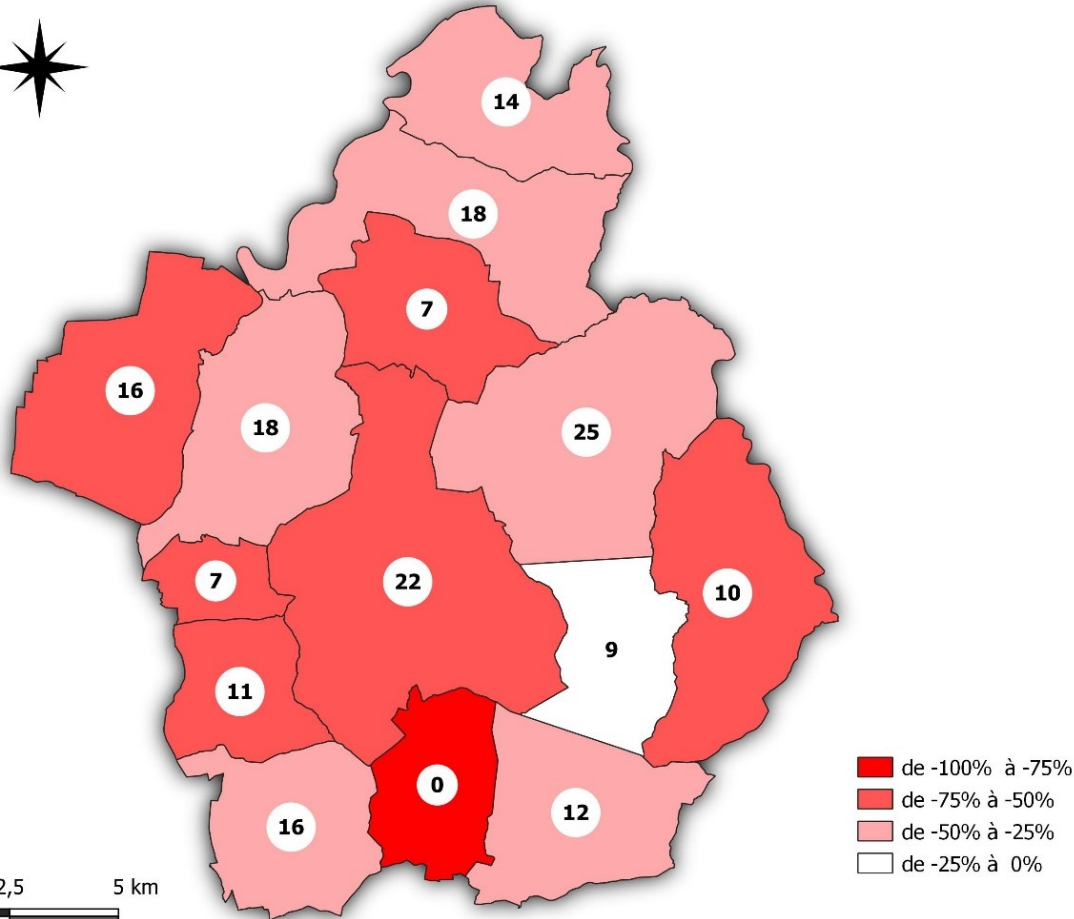
- **50%** de surfaces herbagères
- **46%** de surfaces en grandes cultures (quasi exclusivement de la céréaliculture)
- Des terres aux meilleures potentialités concentrées à l'ouest du territoire
- Des potentialités renforcées par la **présence de réseaux d'irrigation collective gérés par 4 ASA**





Recensement des exploitations agricoles ayant leur siège sur le territoire

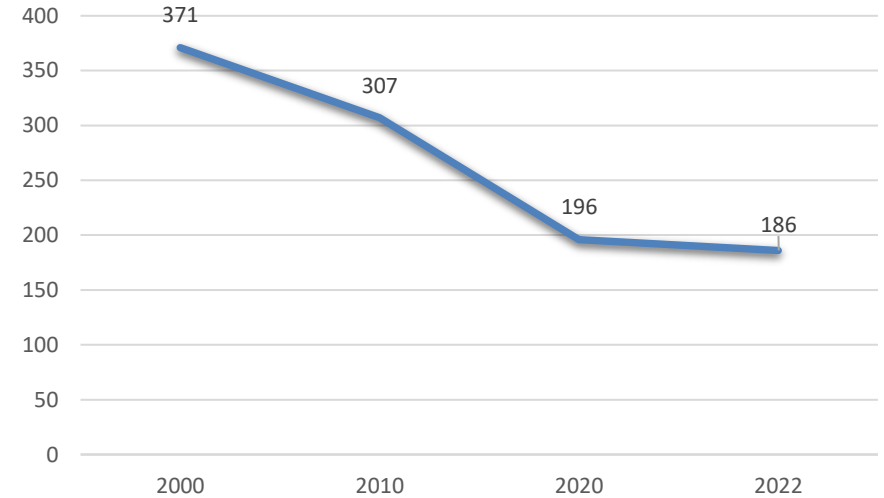
Nombre d'exploitations agricoles recensées par commune en 2022
et taux de variation entre 2000 et 2022 du nombre d'exploitations



0 2,5 5 km

■ de -100% à -75%
■ de -75% à -50%
■ de -50% à -25%
□ de -25% à 0%

Évolution du nombre d'exploitations sur le territoire intercommunal entre 2000 et 2022



Points clés :

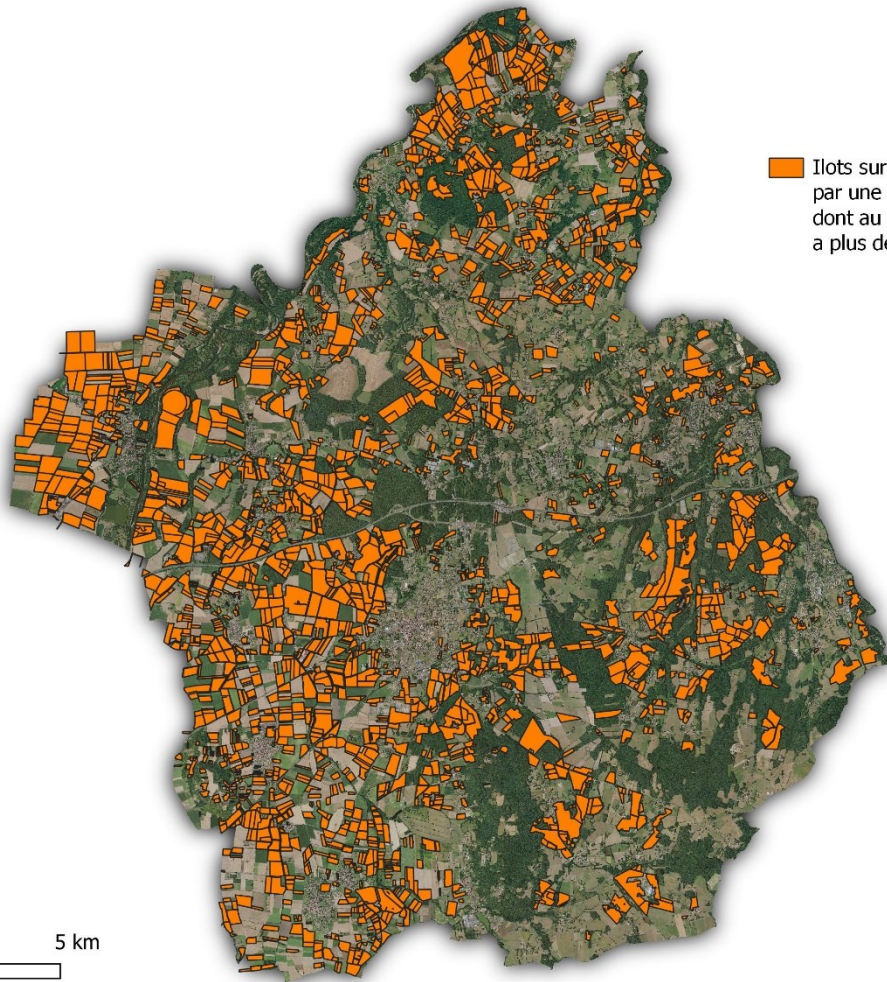
- **186** sièges sur le territoire
- **- 49,87 %** entre 2000 et 2022 : une baisse plus forte qu'à l'échelle départementale
- **68 %** d'exploitations sous **forme individuelle** avec toutefois une érosion progressive au profit des formes sociétaires (GAEC et EARL)





Démographie agricole et avenir des exploitations

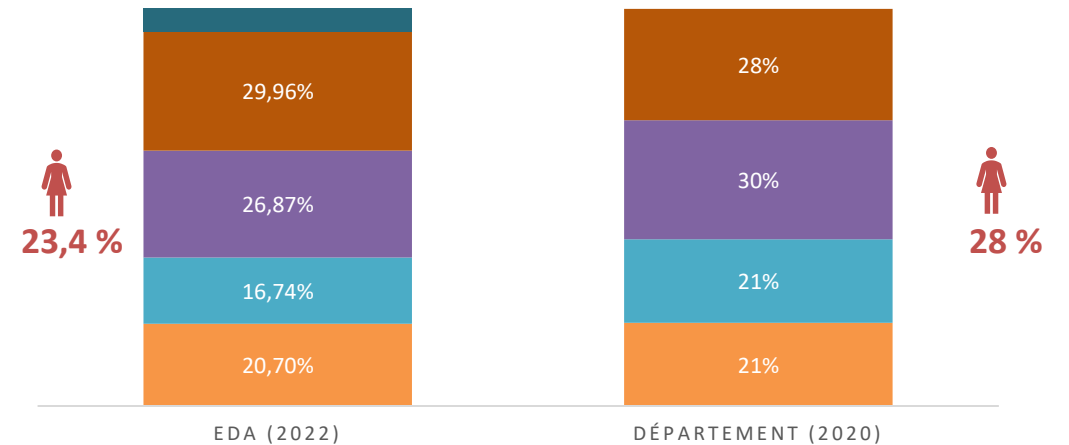
Foncier exploité sur EDA des exploitations ayant leur siège sur le territoire et dont au moins un des exploitants a plus de 55 ans



0 2,5 5 km

Répartition par tranche d'âge des exploitants agricoles habitant sur le territoire et part des femmes

Moins de 40 ans De 40 à 49 ans De 50 à 59 ans 60 ans et plus inc



Points clés :

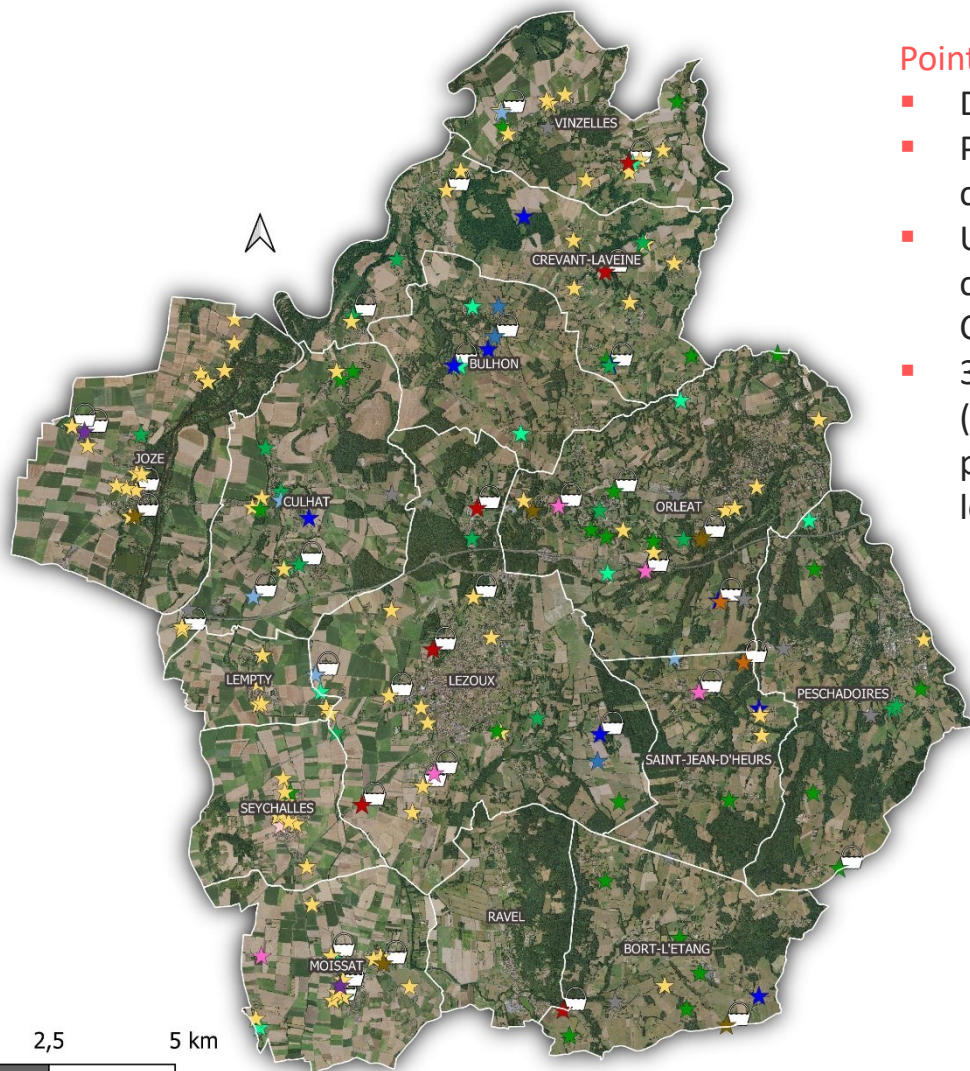
- 227 exploitants habitant sur le territoire
- 51 ans âge moyen
- 46 % part de la superficie inscrite à la PAC déclarée par des exploitations dont au moins un des exploitants a plus de 55 ans





Systemes de production et commercialisation

Localisation des sièges d'exploitation selon leur système de production dominant et localisation des points de vente directe



Points clés :

- Diversité des systèmes de production
- Prédominance toutefois des « grandes cultures » et parmi l'élevage du bovin viande
- Une commercialisation reposant sur les coopératives existantes (Limagrain, SODIAAL, Covido Bovicoop, Feder Elevage, etc.)
- 38 points de vente directe identifiés (notamment en maraîchage et horticulture) et plusieurs exploitants écoulant une partie de leur production en circuits courts

- ★ Apiculture
- ★ Arboriculture et viticulture
- ★ Bovin lait
- ★ Bovin viande
- ★ Caprin lait
- ★ Polyculture Elevage
- ★ Equidés
- ★ Fourrage
- ★ Grandes cultures
- ★ Horticulture
- ★ Maraîchage
- ★ Ovin
- ★ Volailles et lapins
- ★ Autres
- 🏠 Points de vente directe identifiés

Systèmes de production dominant des exploitations	Nombre d'exploitations ayant leur siège sur le territoire
Apiculture	6
Arboriculture et viticulture	2
Élevage bovins viande	26
Élevage de vaches laitière	9
Élevage équin - Centre équestre	10
Élevage caprin lait	2
Élevage ovin	3
Grandes cultures	83
Horticulture	5
Maraîchage	6
Fourrage	10
Polyculture et élevage associés	18
Volaille et lapin	5

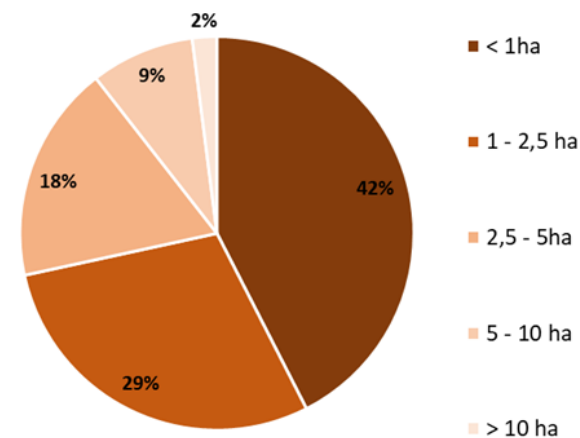




Analyse de la structure foncière des espaces agricoles



Répartition des îlots agricoles selon leur superficie



Sources : DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, CVI, CDA 63 et Safer AuRA

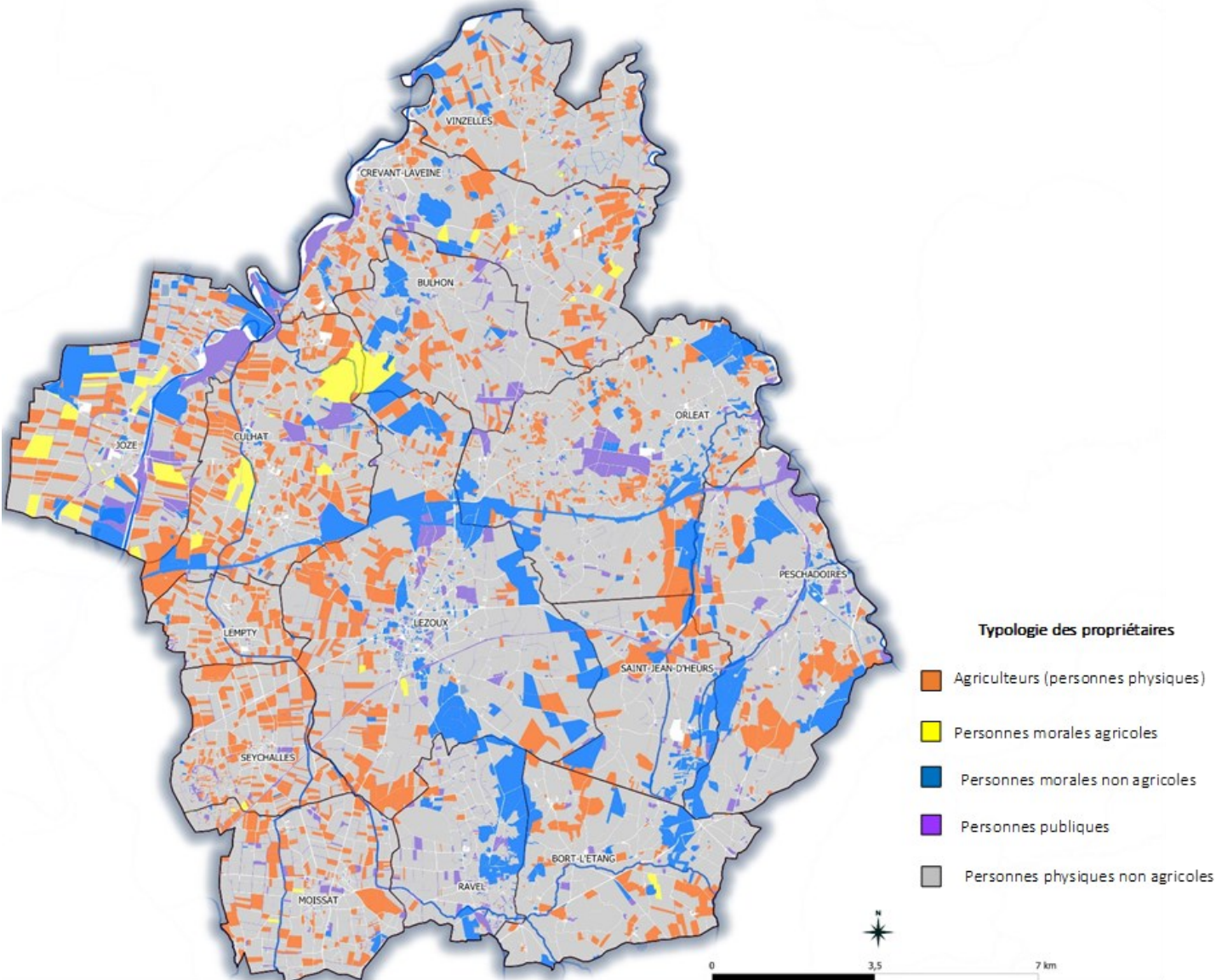
Points clés :

- 5926 îlots agricoles déclarés en 2020
- Superficie moyenne d'un îlot agricole : 2,18 ha
- 42% des îlots agricoles ont une surface supérieure à 1ha





Analyse de la propriété foncière des espaces agricoles

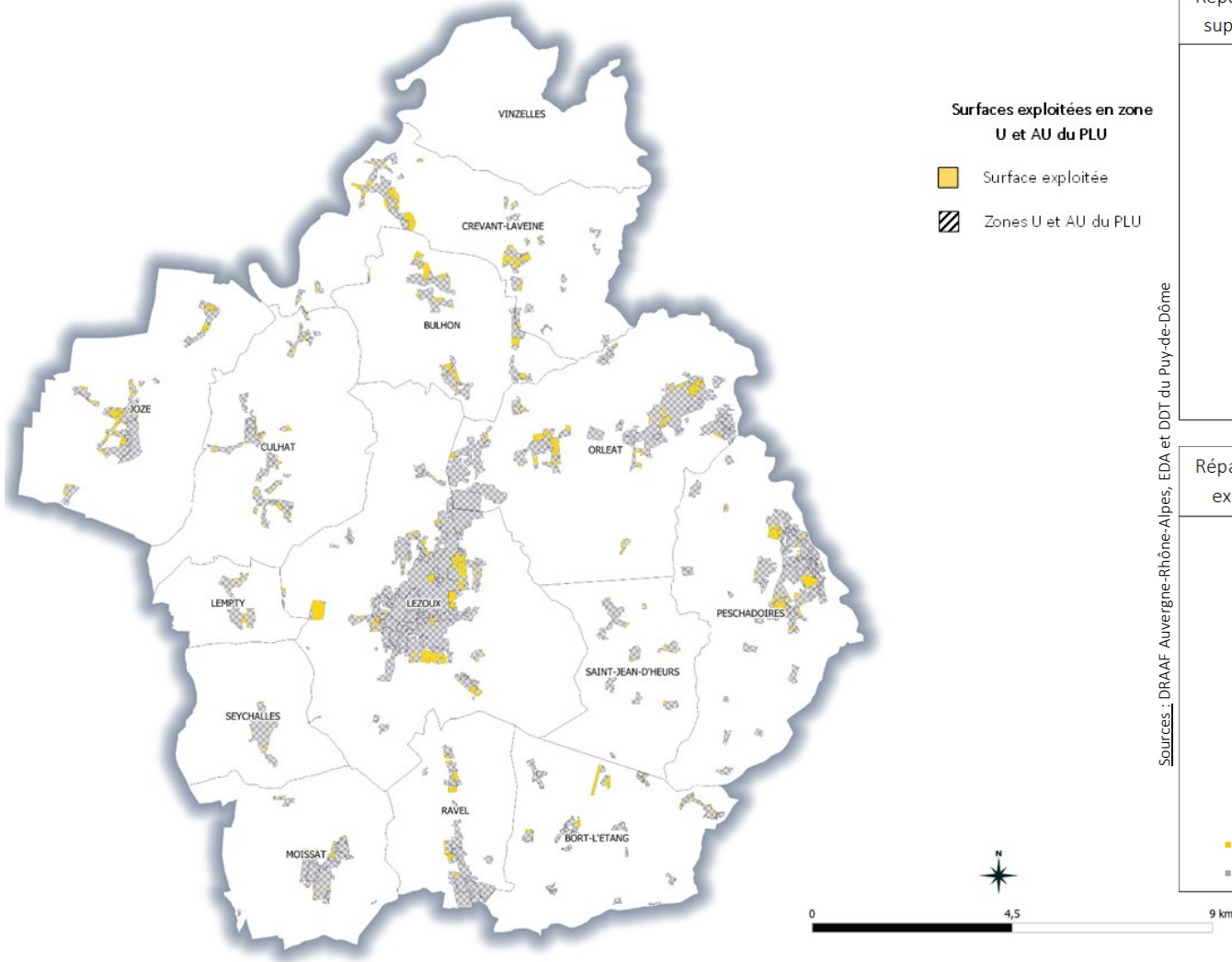


Points clés :

- 15 565 comptes de propriété et 24 516 ayants-droit
- **22% de la superficie agricole du territoire en propriété des agriculteurs** (personnes physiques ou morales) soit 3 625 ha
- En moyenne, **la superficie d'un compte de propriété détenu par un agriculteur est de 11,4 ha** (contre 1,4 ha à l'échelle de tous les comptes de propriété)
- 295 ha de superficie agricole en propriété publique (principalement les communes)

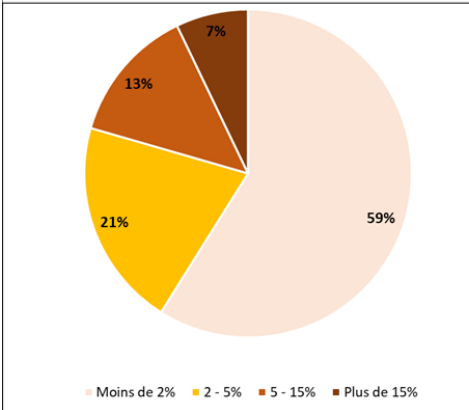


Les surfaces agricoles en zone U et AU du PLU et l'évolution des usages du sol



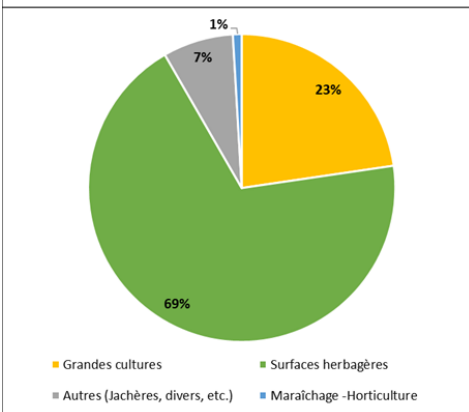
Sources : IGN, DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, EDA et DDT du Puy-de-Dôme

Répartition des exploitations selon la part de leur superficie concernée par des zones "U" et "AU"



Sources : DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, EDA et DDT du Puy-de-Dôme

Répartition par type de production des surfaces exploitées au sein des zones « U » et « AU »



Points clés de l'évolution des usages du sol :

- **182 ha de surfaces agricoles** entre 2012 et 2020, soit environ **- 20 ha/an**
- + **172 ha** d'espaces artificialisés
- + **9,72 ha** d'espaces naturels et forestiers
- 44%** des pertes de surfaces agricoles concentrées sur les communes de **Lezoux et Orléat**

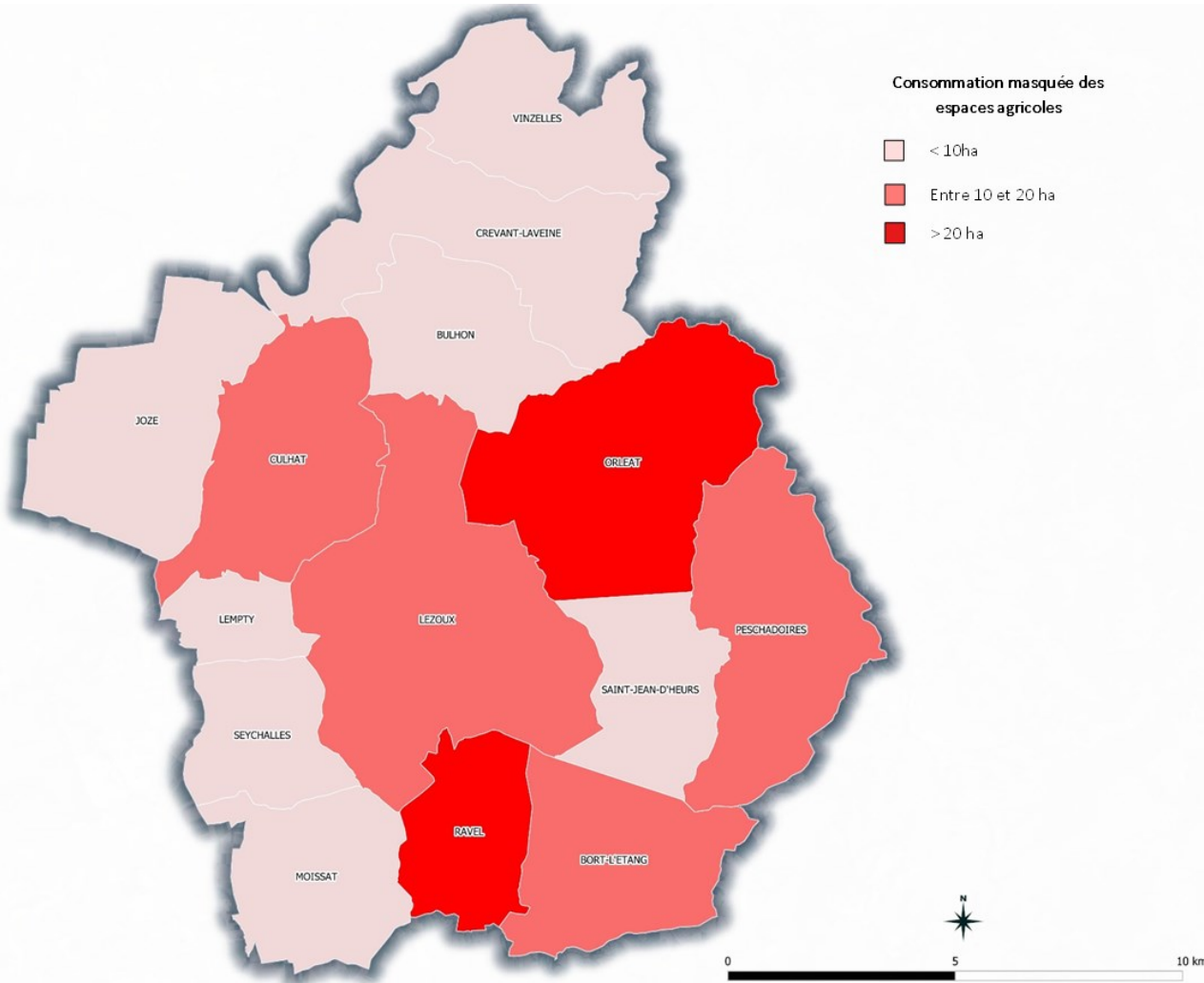
Points clés des surfaces agricoles situées en zones U ou AU des PLU :

- 216 ha exploités** principalement des surfaces herbagères
- 1,5% de la SAU concerné** et **112 exploitations concernées**
- Pour 20% des exploitations, un impact foncier non négligeable (> 5% du foncier de l'exploitation)





La consommation foncière masquée des espaces agricoles (2012-2020)



Sources : IGN et Safer Auvergne-Rhône-Alpes

Consommation masquée :

Il s'agit d'une consommation des espaces productifs agricoles par les non agriculteurs qui se rendent propriétaires de terres, soit lors d'un achat résidentiel (acquisition d'une maison + jardin + quelques milliers de mètres carrés de terres ou prés), soit lors d'achats d'agrèments (achat d'un pré, extension d'un jardin, etc.).

Ces terrains ne sont pas soustraits de « l'espace nature », car ils ne sont pas urbanisés, mais ils acquièrent un usage de loisirs difficilement réversibles. En témoigne le prix moyen consenti pour acheter ces terrains qui est supérieur au prix agricole.

Points clés :

- **Consommation dite « masquée » = perte d'usage agricole - 180 ha de surfaces agricoles entre 2012 et 2020**
Soit environ – 20 ha/an
- **132 ha** d'espaces agricoles acquis par des non agriculteurs dans le cadre d'achats résidentiels
- **48 ha** d'espaces agricoles acquis par des non agriculteurs dans le cadre d'achats de loisirs



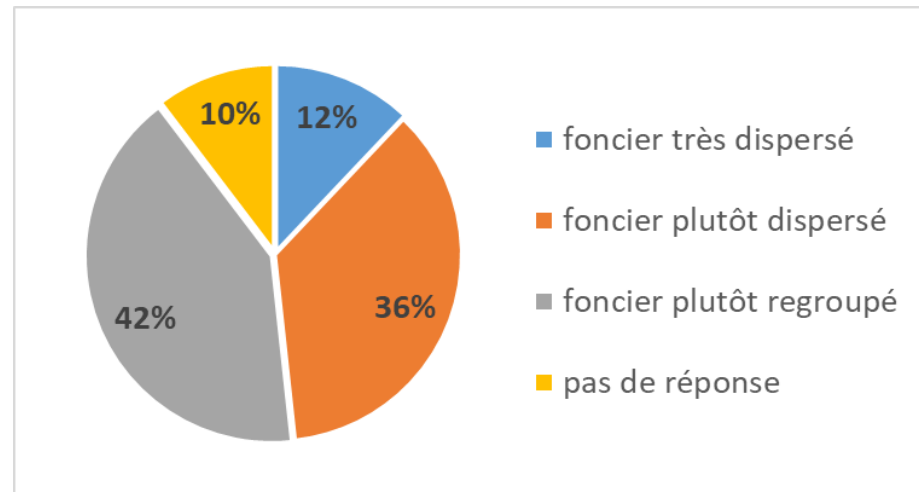


Questionnaires agricoles : principaux éléments

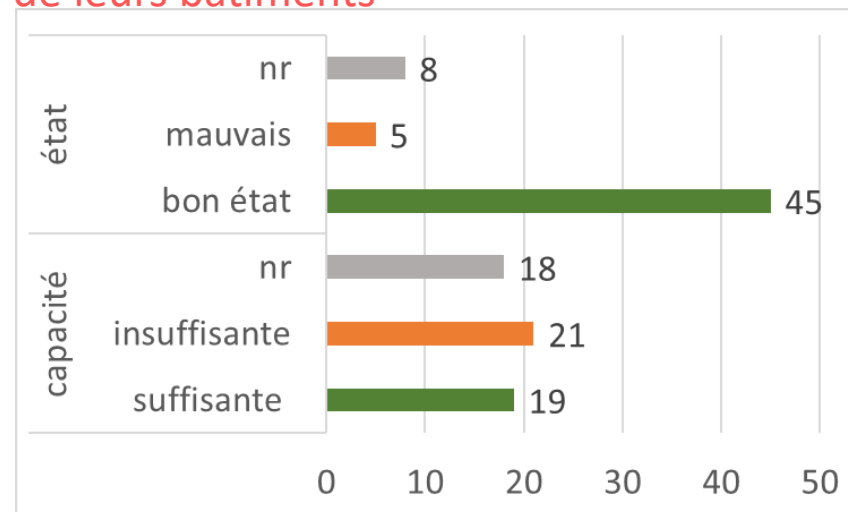
Points clés :

- **69 retours de questionnaires**, dont 64 pour des exploitations ayant leur siège sur EDA
 - **58 questionnaires « exploitables »** soit un **taux de réponse de 31,2%** des exploitations ayant leur siège sur EDA
- 18 exploitations comptant des salariés permanents et/ou saisonniers
- 42% des exploitants estimant leur foncier plutôt regroupé et 36% plutôt dispersé
- Des bâtiments estimés majoritairement « en bon état » mais avec un besoin de surfaces supplémentaires

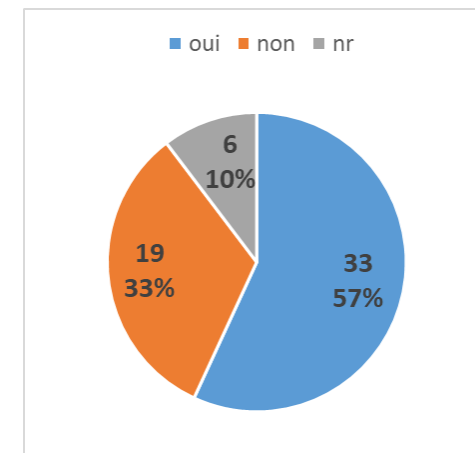
Caractérisation par les exploitants de leur foncier



Caractérisation par les exploitants de leurs bâtiments



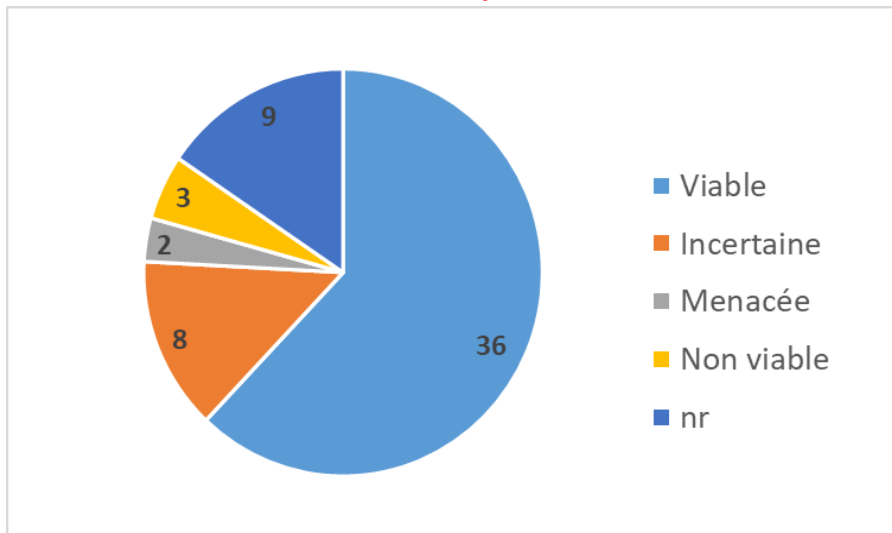
Projet de bâtiments



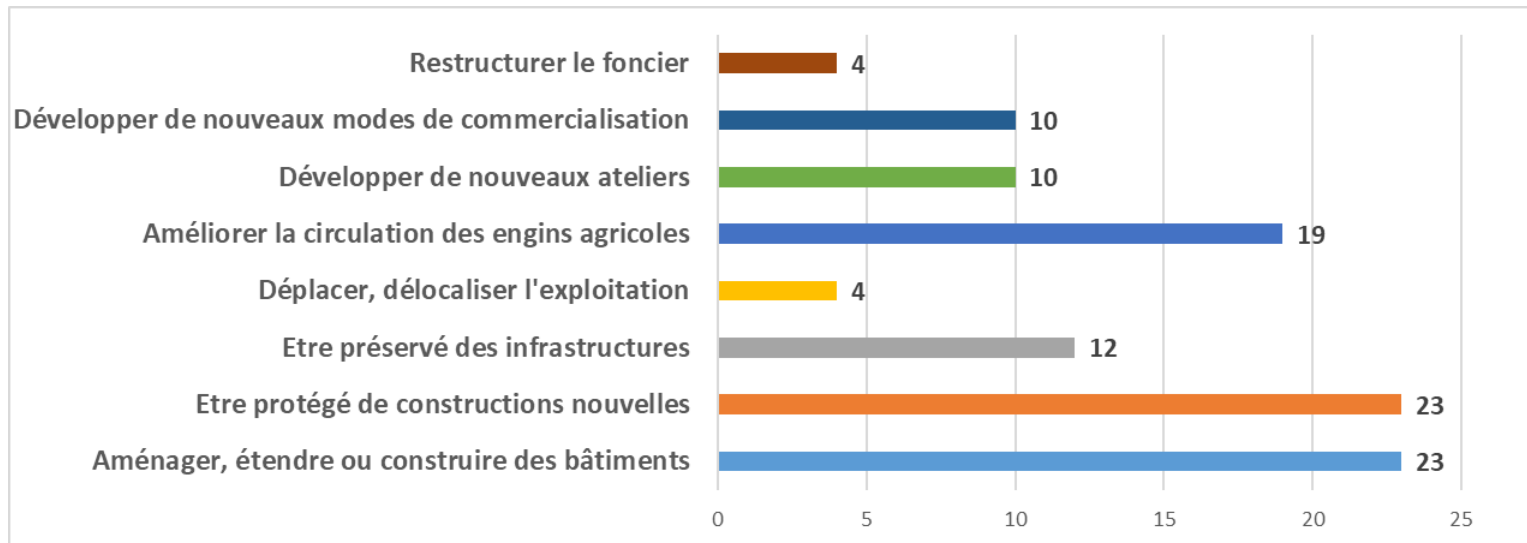


Questionnaires agricoles : principaux éléments

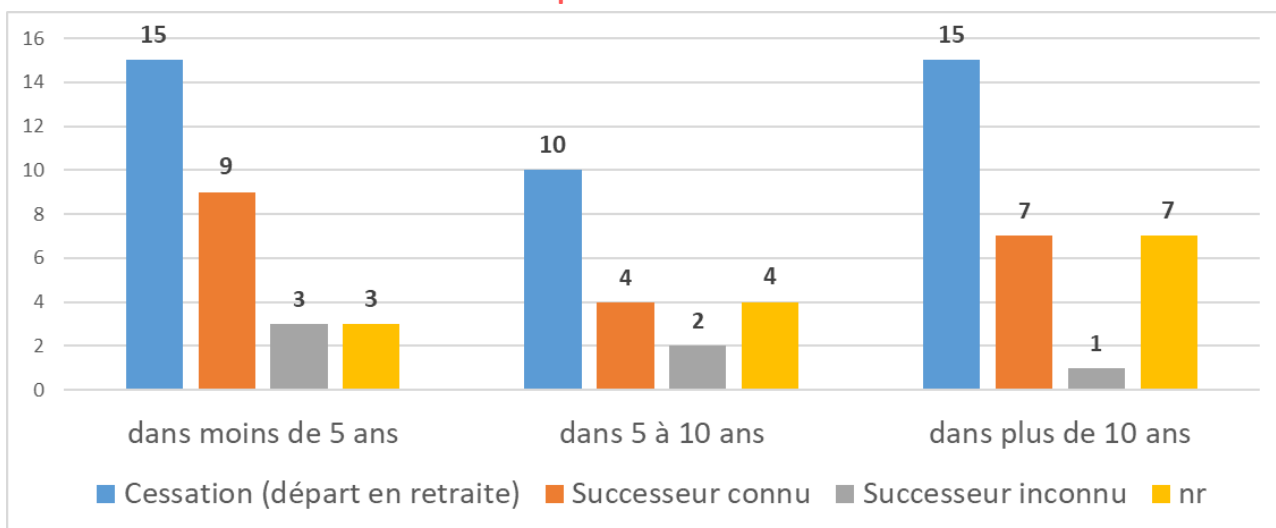
La situation de votre exploitation



Les actions à envisager pour conserver la pérennité de votre exploitation



La transmission de votre exploitation



Points clés :

- Une vision plutôt positive : 62% des répondants estiment leur exploitation viable
- Des attentes sur la protection du foncier, l'amélioration des circulations agricoles et la possibilité d'étendre/construire des bâtiments agricoles
- Des incertitudes quant à la transmission des exploitations





Synthèse du diagnostic

- **Un territoire marqué par l'activité agricole :**
 - 2/3 de la superficie du territoire ;
 - des productions variées.
- **Une part importante des exploitants âgés de plus de 55 ans**, qui interroge le devenir de l'activité agricole locale (-50% d'exploitations depuis 2000).
- **Des pressions foncières existantes et diverses :**
 - Plus de 200 ha déclarés à la PAC concernés par des zones U ou AU;
 - 20ha/an de perte d'usages agricoles liée à la consommation dite « masquée »;
 - Des conflits d'usages liés à la périurbanisation (ZNT, circulation, etc.)
- Peu **d'espaces agricoles potentiellement délaissés ou en friche** mais constat de l'importance des superficies à vocation agricole non déclarées à la PAC (Surfaces professionnelles ? Loisirs ?, rétention foncière ?).





3

Les « diagnostics partagés »





L'organisation des diagnostics partagés

Objectifs

- Partager les éléments factuels du diagnostic agricole et foncier
- Identifier collectivement les enjeux via la construction de scénario sur la thématique « quelle agriculture sur EDA dans 20 ans ? »

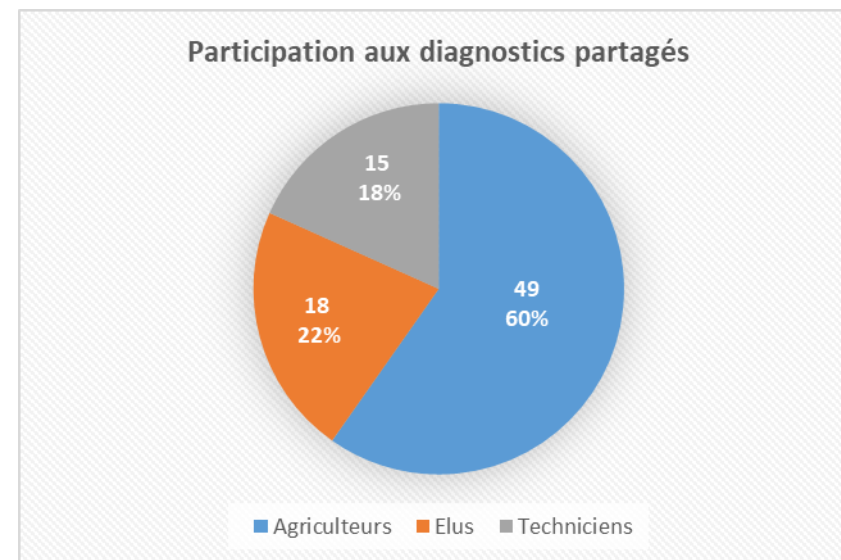
Bilan

- **82 participants**, dont 49 agriculteurs/agricultrices, 18 élu(e)s et 15 technicien(ne)s (collectivités locales, État, organismes agricoles...)
- Toutes les communes du territoire intercommunal ont été représentées au moins par un élu et/ou un agriculteur



Méthodologie

- Organisation de **3 réunions participatives** fin janvier 2023 dites de « diagnostic partagé » : Joze, Crevant-Laveine, Lezoux
- Réflexions à partir de cartes, statistiques et témoignages d'acteurs de la profession agricole, issues du diagnostic foncier et agricole





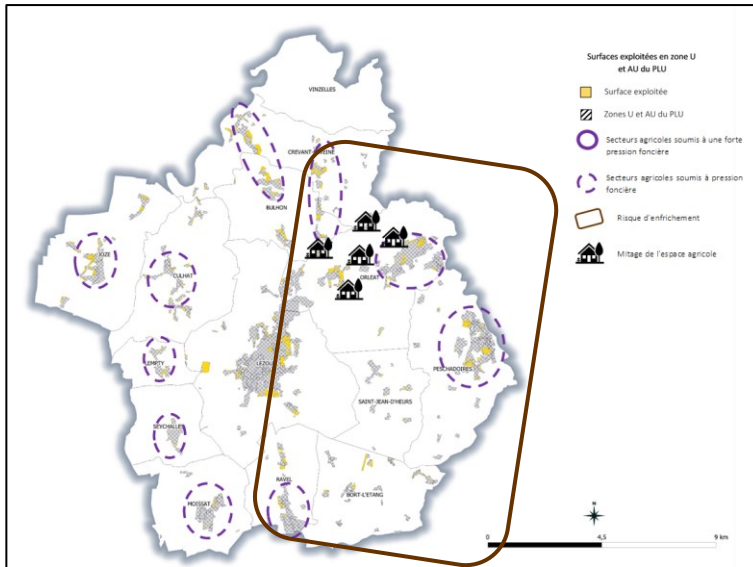
Les principaux enjeux évoqués lors des diagnostics partagés



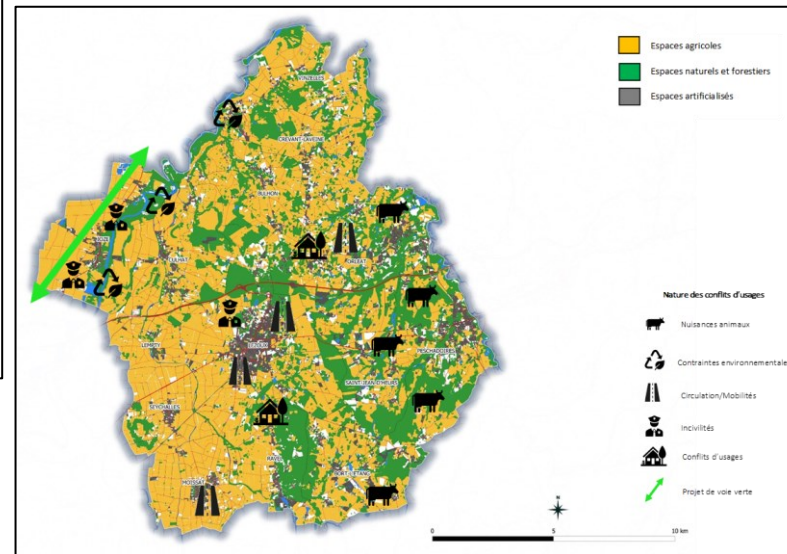


et leur traduction spatiale

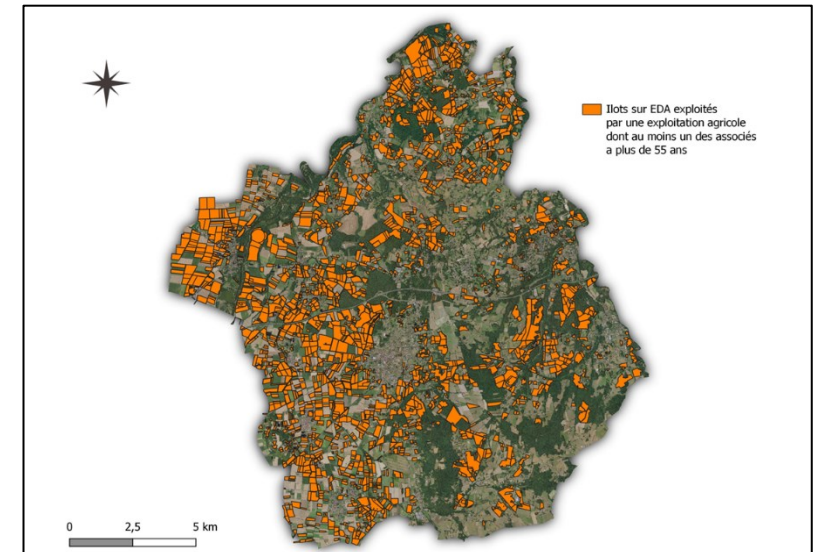
Préserver des espaces agricoles productifs



Partager l'espace rural



Transmission/Installation des exploitations





Principaux enjeux évoqués : à vous de jouer !

- Préserver des espaces agricoles fonctionnels vis-à-vis de l'urbanisation (étalement urbain, mitage) mais aussi du risque d'enfrichement (notamment à l'Est)
- Prendre en compte les mobilités agricoles (circulation des engins agricoles mais aussi des troupeaux le cas échéant) dans la conception des aménagements et par l'entretien des chemins ruraux
- Limiter les conflits d'usage (notamment vis-à-vis des élevages)
- Prendre en compte les conséquences du changement climatique sur les productions agricoles et notamment l'accès à l'eau
- Faciliter voire accompagner la transmission des exploitations agricoles
- Faire le lien entre activités agricoles et activités touristiques
- Prendre en compte les évolutions économiques de l'activité agricole (besoin de main d'œuvre, nouveaux modes de commercialisation, nouvelles productions etc.)
- Valoriser la diversité des productions agricoles et l'autonomie alimentaire du territoire
- Faire dialoguer ruraux et néo-ruraux

Les consignes :

- Constituer des groupes de 3-5 personnes
- Chaque groupe choisit les 3 enjeux qui l'intéressent le plus et priorise ces trois enjeux à l'aide des post-it :
 - **Priorité 1 : post-it violet**
 - **Priorité 2 : post-it rose**
 - **Priorité 3 : post-it orange**
- Sur chaque post-it, le groupe mentionne l'enjeu choisi et indique un outil du PLUi ou une action pour répondre à cet enjeu
- Les 3 post-it sont positionnés sur le tableau
- Ensuite chaque groupe indique sur **le post-it vert** l'enjeu qu'il voudrait ajouter à la liste en précisant une action/un outil mobilisable pour y répondre





Département, Recherche, Etudes et Développement

Safer Auvergne-Rhône-Alpes
Antenne Clermont-Ferrand
63, Boulevard Berthelot – 3^{ème} étage - 63037 Clermont-Ferrand
Mail : a.boulleau@safer-aura.fr
d.isacco@safer-aura.fr

Service départemental du Puy-de-Dôme

Safer Auvergne-Rhône-Alpes
63, Boulevard Berthelot – 2^{ème} étage - 63037 Clermont-Ferrand
Mail : direction63@safer-aura.fr



Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

11, allée Pierre de Fermat
BP 70007 – 63171 Aubière Cedex
Tel : 04 73 44 45 46
Mail :
g.rodarie@puy-de-dome.chambagri.fr
n.rougier@puy-de-dome.chambagri.fr

